

**SNES**

**U.**



ISSN N° 039 -6522 CPPAP N° 0605 S 05524

Directeur de la publication : Michel DEVRED

Imprimerie spéciale SNES 209 rue Nationale Lille

Supplément à LILLE - SNES Bulletin spécial janvier

**AUX SECRETAIRES DE S1**

**AUX MEMBRES DE LA CA**

**LILLE, le 24 janvier 2006**

**CIRCULAIRE N° 4**



# **GREVE NATIONALE** **dans toute la Fonction Publique** **LE JEUDI 02 FEVRIER**

## **AVEC MANIFESTATION REGIONALE A LILLE**



**15h – avenue Kennedy**  
(Métro Mairie de Lille ligne 2 ou gare Lille Flandres ligne 1)

**SOMMAIRE**

### **Action :**

- ↪ Informations sur manifestation du 02 février + bus *Page 2*
- ↪ CTPD : le dynamitage du service public d'éducation se poursuit

### **Personnels :**

- ↪ Notation administrative des personnels enseignants et d'éducation *Page 3*

### **Annexes:**

- ↪ Tract manifestation nationale du 02 février *Annexe 1 et 1 bis*
- ↪ Tract : « la Recteure ment énorme ment et le gouverne...ment aussi ! » *Annexe 2*

Les Comités techniques départementaux du Nord et du Pas de Calais statuant sur les dotations horaires des collèges pour l'année prochaine viennent de se réunir.

Comme nous le pressentions, les chiffres sont catastrophiques. L'administration ne peut plus arguer de la perpétuelle baisse démographique : dans le Nord, les effectifs du premier degré ont repris le chemin de la hausse, ceux de 6<sup>ème</sup> ont cessé de baisser. Mais la logique comptable se poursuit.

Nos 2 départements possèdent, à eux seuls, près de 10 % des collèges Rep et sensibles. Comme de ce fait, ils avaient un peu plus de moyens, l'administration récupère le maximum de postes (plus de 230, soit 700 en 3 ans pour les seuls collèges du Nord) et ferme le maximum de classes (plus de 220) dans une logique aggravée de celle de l'an dernier. En moyenne, les collèges perdent un enseignant par tranche de 10 élèves en moins. Les seuils d'ouverture de classe sont revus à la hausse, rendant plus difficile la moindre ouverture, les horaires des classes de 5<sup>ème</sup> et 4<sup>ème</sup> sont abaissés d'une demi-heure, rendant la création de groupes de langues vivantes ou de sciences, quasi impossible. En attendant la mise en place effective du plan Borloo, les collèges sensibles ont été intégrés dans le Nord aux collèges Rep, leurs moyens se trouvant amputés d'autant puisqu'ils subissent la même logique comptable.

Dans un mois, les conseils d'administration des collèges seront réunis pour statuer sur les suppressions de poste ou les compléments de service à donner dans d'autres établissements.

Malgré le nombre des départs en retraite et la faiblesse du nombre des recrutements par concours, où vont se retrouver les centaines de collègues qui vont être chassés de leur poste pour tout ou partie ?

**Menaces sur le droit à une éducation de haut niveau pour tous dégradation des conditions de travail : la mobilisation, après le 20 janvier, reste indispensable pour faire reculer le ministère**

---

## GREVE NATIONALE JEUDI 02 FEVRIER

5 organisations appellent à une journée d'action et de **grève le jeudi 2 février** avec une **manifestation régionale à Lille** suite à l'échec des négociations avec le ministre. Pour l'intersyndicale régionale (FSU-CGT-CFDT-EIL-SUD-UNSA-CNT-FAEN) cette action s'inscrit dans la lutte pour le maintien des **636 postes supprimés**, la création des emplois nécessaires dans le 1<sup>er</sup> degré et dans l'ensemble des secteurs de l'Education Nationale.

## Salaires – retraites – emplois

SERVICES PUBLICS  
CFDT – CGT – FO – FSU – UNSA

Rassemblement 14h30 Avenue Kennedy, départ de la manif à 15h.

Itinéraire : Avenue Kennedy, rue de Tournai, gare, rue des Canonnières, boulevard Carnot, rue Nationale, rue Massena, préfecture.



### Horaires et passages des Bus pour la manifestation

**1.** Bus au départ de **Cambrai** - 13h devant l'hôtel de ville. Passage à **Douai** à 13h45, Place du Barlet.

*Inscriptions : Alain STUBERT pour Cambrai au 03 27 85 21 23 et André LEGER au 03 27 98 07 75 ou 03 27 96 33 57 pour Douai*

**2.** Bus au départ de **Maubeuge** à 13h devant l'hôtel de ville. Passage à **Valenciennes** à 13h30 Place des acacias.

*Inscriptions : Danièle PRZYBYLAK au 06 13 50 57 76*

**3.** Bus au départ de **Calais** - 13h Place de l'hôtel de ville. Passage à **Grande Synthe** 13h30 (Centre Commercial Boulanger)

*Inscriptions Yves PANNEQUIN au 06 14 48 58 93*

*Inscriptions obligatoires jusqu'au 31 janvier dernier délai pour savoir si les bus pourront être confirmés*

# LA NOTATION ADMINISTRATIVE

Sur proposition du chef d'établissement, elle est arrêtée chaque année scolaire par le recteur.

La proposition du chef d'établissement est une note chiffrée sur 40 (certifiés et agrégés), fondée sur une appréciation littérale et des pavés (assiduité et ponctualité; activité et efficacité; autorité et rayonnement). Avant d'être transmise au recteur, elle doit être communiquée à l'intéressé. Chacun doit veiller à cette proposition en contrôlant que les éléments qui la fondent ne débordent pas le champ de compétence administrative.

Une grille de référence (note moyenne, note minimum, note maximum) existe dans chaque corps pour chaque échelon (RLR 803.0).

## Agrégés classe normale

échelon	Note minimale	Note maximale	Note moyenne
1 et 2	32	35	34
3	32,2	36	34,1
4	32,5	37	34,7
5	33,5	38	35,8
6	34,5	39	37,1
7	36	40	38,1
8	37	40	38,9
9	37,5	40	39,4
10	38	40	39,6
11	38,5	40	39,8

**La notation des agrégés** fait l'objet d'une péréquation nationale, opération statistique d'harmonisation entre les académies. C'est la note péréquée qui est la note annuelle définitive. L'US publie chaque année les notes moyennes péréquées par échelon et par académie.

## Certifiés classe normale

échelon	Note minimale	Note maximale	Note moyenne
1, 2, 3	30	35	33,3
4	31	36	34,2
5	33,5	37,5	35,6
6	34,5	38,5	37
7	36	39	38
8	36,5	39,5	38,7
9	37	40	39,1
10	38	40	39,3
11	38,5	40	39,6

## Agrégés hors classe

échelon	Note minimale	Note maximale	Note moyenne
1	36,5	40	38,6
2	37,5	40	39
3	37,5	40	39,4
4	38	40	39,6
5	38,5	40	39,8
6	39	40	39,9

## Certifiés hors classe

échelon	Note minimale	Note maximale	Note moyenne
1	30	35	33,3
2	31	36	34,2
3	33,5	37,5	35,6
4	34,5	38,5	37
5	36	39	38
6	36,5	39,5	38,7
7	37	40	39,1

## Conseillers principaux d'éducation classe normale

échelon	Note moyenne	Intervalle de notation
3	17,6	16,6 - 18,6
4	17,8	16,8 - 18,8
5	18,3	17,3 - 19,3
6	18,6	17,6 - 19,6
7	19,1	18,2 - 20
8	19,4	18,8 - 20
9	19,6	19,2 - 20
10	19,7	19,4 - 20
11	19,8	19,6 - 20

## Péréquation des notes de stagiaires en fonction de l'échelon de reclassement

Echelon de reclassement						
Stagiaire	30	31	32	33	34	35
1 ou 2	30	31	32	33	34	35
3	30	31	32	33	34	35
4	31	32	33	34	35	36
5	33,5	34,3	35,1	35,9	36,7	37,5
6	34,5	35,3	36,1	36,9	37,7	38,5
7	36	36,6	37,2	37,8	38,4	39
8	36,5	37,1	37,7	38,3	38,9	39,5
9	37	37,6	38,2	38,8	39,4	40
10	38	38,4	38,8	39,2	39,6	40
11	38,5	38,8	39,1	39,4	39,7	40

## CPE hors classe

échelon	Note moyenne	Intervalle de notation
1	18,3	19,2 - 20
2	18,9	19,5 - 20
3	19,3	19,7 - 20
4	19,5	19,8 - 20
5	19,7	19,9 - 20
6	19,8	19,9 - 20
7	19,8	19,9 - 20

**La circulaire rectorale a été adressée aux chefs d'établissement et doit être affichée. Le serveur académique sera ouvert le lundi 30 janvier et sera fermé mercredi 15 mars.**

## Quels recours ?

- Au niveau de l'établissement :** en cas de désaccord avec ces appréciations et/ou cette note, il faut d'abord dialoguer avec le chef d'établissement pour en obtenir la modification. La prise en charge individuelle et collective par le S1 est importante.
- Au niveau rectoral :** contester la note chiffrée communiquée pour signature par une requête en révision auprès du recteur. Cette contestation argumentée doit être adressée par la voie hiérarchique. C'est la CAPA du corps qui est saisie des contestations individuelles. Contacter la section académique du SNES pour vous conseiller dans cette démarche et lui faire parvenir le double de la contestation pour suivi par les élus SNES en CAPA. **Signer la note signifie seulement que vous en avez pris connaissance.**
- Les principaux motifs de contestation sont l'incohérence entre une appréciation estimée bonne et une notation faible, la stagnation de la note, surtout après un changement d'échelon, des appréciations contestables, notamment les pavés. La contestation de l'appréciation n'est pas étudiée en CAPA ; **seule la contestation de la note chiffrée entraîne une étude en CAPA : FAITES LE NECESSAIRE ET CONTESTEZ D'ABORD LA NOTE !**

# SNES

**salaires  
emploi  
défense de nos métiers  
et des services publics**

## **JEUDI 2 FÉVRIER GRÈVE NATIONALE dans toute la fonction publique**

**À l'appel des 7 fédérations de fonctionnaires**  
CGT - FSU - CFDT - UNSA - FO - CFTC - CGC

**et des 5 fédérations de l'éducation**  
FSU - SGEN CFDT - FERC CGT  
UNSA Éducation - FAEN

### **Pour le respect de toute la jeunesse, le respect de nos métiers**

- abrogation de la loi Fillon, de sa logique de tri social, une autre politique éducative ambitieuse largement concertée
- pour une véritable égalité des chances : relance des ZEP à partir d'un « Grenelle » de l'éducation prioritaire
- retrait du décret remplacement, de vraies solutions pour le remplacement de courte comme de longue durée
- respect du métier (monovalence, qualifications)

### **Pour d'autres choix budgétaires dans l'éducation**

- création immédiate de 5 000 emplois (maintien de l'offre de formation et application des mesures nouvelles) par un collectif budgétaire comme première étape
- programmation de 18 000 recrutements par an pour les cinq ans à venir
- réemploi des non-titulaires
- recrutements d'étudiants-surveillants

### **Pour une autre gestion des personnels**

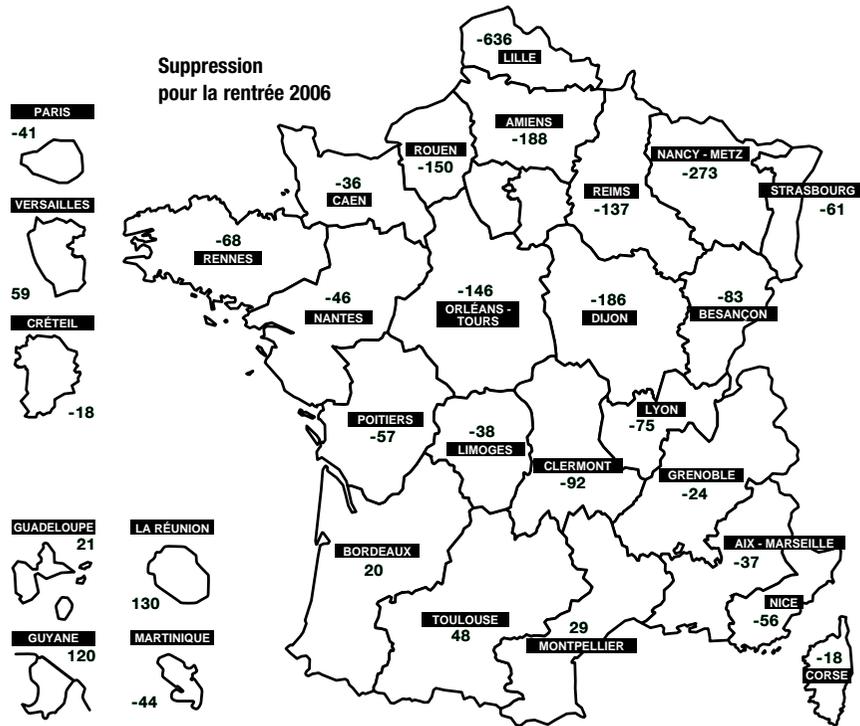
- pour des règles nationales de mutation garantissant l'égalité de traitement sur tout le territoire et la mobilité du plus grand nombre
- pour des promotions permettant l'accès au plus grand nombre à l'échelon terminal de la hors-classe dans le respect des accords de 1989

### **Pour la défense et le développement de l'emploi public et du service public**

- reconnaissance des qualifications
- défense et amélioration des garanties statutaires
- salaires et pensions de retraite : maintien du pouvoir d'achat des salaires (augmentation de 1,8 % du point d'indice) et des pensions, et rattrapage des pertes antérieures (5 % depuis 2000)

# Refusons la casse de l'Éducation nationale

20 000 emplois supprimés en 4 ans !



- le ministère affiche la suppression de **8 329** équivalents temps plein sur 4 ans ;
- mais la réalité est encore pire : suppression de **11 640** équivalents temps plein si l'on prend en compte les suppressions d'emplois de non-titulaires et la récupération de moyens au motif que les rectorats dépassaient leur enveloppe sur les deux dernières années.

## Mépris des élèves, mépris de nos métiers

- Abandon de la scolarité obligatoire jusqu'à 16 ans
- Éviction précoce des plus faibles
- Dynamitage des ZEP avec une sortie de classement de près de 8 établissements sur 10
- Un départ à la retraite sur deux non-remplacé
- Remise en cause des qualifications enseignantes et du sens du métier avec la bivalence et le remplacement De Robien
- Remise en cause des perspectives de carrières (à travers les règles de mutation, les promotions, l'accès aux hors-classes)
- Refus de maintenir notre pouvoir d'achat en augmentant les salaires

**Parce que nous ne voulons pas de cette École-là.**

**Parce que nous sommes ambitieux pour les élèves et nos métiers**



**TOUS EN GRÈVE LE 2 FÉVRIER**

# LA RECTEURE MENT ENORMEMENT ET LE GOUVERNE... MENT AUSSI

Que déclare la recteure à la Voix du Nord pour justifier les suppressions de 636 postes dans l'académie ?

« Trente ans de politique quantitative n'ont pas amélioré la situation »

## GROS MENSONGE, GROSSE MANIPULATION

En 1976 : 25% des élèves étaient jugés **inaptes** à entrer en 6<sup>ème</sup> et 10% supplémentaires devaient doubler leur CM2 !

En 1976 : 58% des élèves étaient scolarisés à 16 ans.  
Aujourd'hui, ils sont 98 % !

En 1976 : il y avait 16 000 élèves qui entraient au lycée.  
En 2006 : ils seront plus de 23 000 !

En 1975 : à peine plus de 15% des jeunes obtenaient le bac.  
En 2005 : 58 % des jeunes ont obtenu le bac.

Oui, l'école a rempli ses missions et relevé le défi,  
Oui, l'école a changé, Madame la Recteure !

**C'EST L'ECOLE QUI EST EN DANGER, C'EST ENSEMBLE QU'IL FAUT LA DEFENDRE !  
ASSEZ DE MENSONGES, DES MOYENS POUR L'ECOLE !**

## MENTIR PAR OMISSION, C'EST ENCORE MENTIR

En 1995 : 62% des jeunes obtenaient le bac  
En 2005 : ils ne sont plus que 58 %

## QUE S'EST IL PASSE ?

Quand la difficulté sociale augmente, quand le chômage perdure  
Il faut renforcer les services publics et non pas les démolir.

Le gouvernement, lui ne recrute plus, ne paie plus et méprise ses fonctionnaires,

**Depuis 1998, ce sont 3568 emplois qui ont été supprimés dans l'Académie. Quand les moyens diminuent, les résultats baissent !**

Les premières données pour la rentrée 2006 à Lille :

- ▀ 1er degré : + 1000 élèves, + 8 postes (1 pour 125)
- ▀ 2nd degré : - 7300 élèves, - 636 postes (1 pour 11 élèves)

Triste record national des suppressions pour notre académie !  
Pourtant, la dépense du ministère par élève est moins élevée que dans le reste de la France.